

# Rénovation du Stade Arnauné.

## « La Mairie doit prendre ses responsabilités »

**Le club du TO XIII attend toujours que la Ville de Toulouse s'engage officiellement à rénover son stade des Minimes. Et compte les jours à l'approche de la clôture des candidatures à l'accès en Super League anglaise...**

Le TO XIII fait-il les frais du « miracle Carlos Zalduendo » ? Volontairement provocatrice, cette interrogation soulève un point essentiel du dossier qui oppose aujourd'hui le club sportif à la municipalité toulousaine. Car chacun sait bien que sur les 1,8 M€ de budget annuel moyen du TO XIII, près de 70 % proviennent de partenaires privés, que le charismatique président Carlos Zalduendo a convaincus un à un ou presque de soutenir le développement d'un club se refusant à « mendier » des millions d'euros de subventions. « Ce que fait Carlos est exceptionnel mais peut s'arrêter du jour au lendemain, estime Hugues Henry, ancien Dg du TFC, qui coordonne le projet de rénovation du stade pour le TO XIII. Pour pérenniser le club, nous avons besoin d'un outil de travail performant et non d'installations vétustes comme c'est le cas aujourd'hui. Or le système français veut que la plu-



● Hugues Henry, ancien Dg du TFC, coordonne le projet de rénovation du stade des Minimes pour le TO XIII (photo DR).

part des infrastructures sportives appartient à la collectivité. C'est donc à la Mairie de Toulouse de prendre ses responsabilités et de faire pour le TO XIII ce qu'elle fait pour tous ses clubs qui évoluent à haut niveau : le doter d'un équipement pour former ses joueurs, héberger son organisation administrative, accueillir du public et des partenaires, assurer ses ressources, etc. »

### Les retombées économiques

### de la Super League

Si ces préoccupations ne sont pas nouvelles, elles ont néanmoins pris un caractère d'urgence avec le projet sportif du club. Évaluant en Championship, le TO XIII aspire en effet à la division supérieure : la Super League anglaise, reconnue comme le meilleur niveau du rugby à XIII en Europe. Organisé selon un système de franchises, ce championnat attribue une licence à 14 clubs, valable trois ans. Et c'est au plus tard début

décembre que doivent postuler les clubs intéressés par une licence pour la période 2012-2015. « Le cahier des charges de la candidature exige un stade d'au moins 12.000 places ; le nôtre en compte à peine 3.000 assises », explique Hugues Henry.

Estimé entre 12 et 13 M€, le coût du projet est qualifié de « raisonnable » par le club, au regard des retombées économiques que Toulouse peut espérer : « À Perpignan, les Dragons Catalans (en Super League depuis 2006, ndr) attirent en moyenne 1.500 supporters britanniques à chacun des 14 matchs à domicile de la saison et ils évaluent à plus de 6 M€ les retombées économiques directes de la venue de ces supporters. »

Un argument qui, pour l'heure, ne semble pas avoir fait mouche auprès de la Ville de Toulouse : « Nous avons des engagements de cofinancement de l'État et de la Région mais il nous manque celui de la Ville, via une délibération de conseil municipal, de rénover le stade Arnauné, même à un horizon de deux ou trois ans. » Il reste tout au plus deux mois au TO XIII pour convaincre...

**Aline Gandy**